

## Note d'Ernest Bevin à l'ambassadeur du Royaume-Uni à Paris (9 mai 1950)

**Légende:** Le 9 mai 1950, le ministre britannique des Affaires étrangères Ernest Bevin informe l'Ambassadeur du Royaume-Uni en poste à Paris, de l'existence d'une possible proposition française concernant la création d'un pool européen du charbon et de l'acier.

**Source:** Anglo-French Discussions regarding French proposals for the Western European Coal, Iron and Steel Industries May-June 1950. N°9, Miscellaneous, Cmd 7970. London: His Majesty's Stationery Office, 1950. 15 p. p. 2.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_d\\_ernest\\_bevin\\_a\\_l\\_ambassadeur\\_du\\_royaume\\_uni\\_a\\_paris\\_9\\_mai\\_1950-fr-43c7b73a-1f3d-4b82-acb2-2d263e7891fb.html](http://www.cvce.eu/obj/note_d_ernest_bevin_a_l_ambassadeur_du_royaume_uni_a_paris_9_mai_1950-fr-43c7b73a-1f3d-4b82-acb2-2d263e7891fb.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016



## Note d'Ernest Bevin à l'ambassadeur du Royaume-Uni à Paris (9 mai 1950)

*Ministère des Affaires étrangères, le 9 mai 1950*

Monsieur l'Ambassadeur,

L'ambassadeur de France m'a rendu visite aujourd'hui, porteur d'un message urgent de M. Schuman concernant une décision prise par le Conseil des ministres français ce matin, que la presse devrait publier ce soir. Cette décision sera en principe présentée par M. Schuman à la conférence tripartite devant se tenir à Londres cette semaine.

2. La décision du Conseil des ministres français peut se résumer de la manière suivante :

Le gouvernement français propose que soit créée une autorité qui serait chargée du contrôle et de la production de l'ensemble de l'acier et du charbon en Europe occidentale. Elle n'exercerait aucun droit de propriété, seulement un pouvoir de contrôle.

M. Massigli a expliqué que le gouvernement français estimait qu'il s'agissait de la première proposition concrète visant à réaliser l'unité de l'Europe occidentale.

3. J'ai déclaré à M. Massigli que lorsque nous aurons vu la proposition dans ses détails, nous l'examinerons bien entendu avec la plus grande attention, mais qu'en attendant, je me gardais de tout commentaire.

Veillez, etc.

ERNEST BEVIN